

**COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION DU SÉMINAIRE DE RECHERCHE
SUR LE GENRE DU RUSEMEG
« Freins et obstacles à l'autonomisation économique des femmes »
27 et 28 MAI 2015
RABAT, MAROC**

1. Information générale

Le séminaire du 27 mai 2015 a été organisé dans le cadre du RUSEMEG et a eu lieu au Maroc, à l'Ecole de Gouvernance et d'Economie de Rabat. Ce séminaire portait sur la thématique : « *Freins et obstacles à l'autonomisation économiques des femmes* ».

La matinée du mercredi 27 a été animée par des intervenant-e-s marocain-e-s. Par la suite, la parole a été donnée aux participant-e-s venant d'Algérie, de Tunisie et du Liban. La journée du 28 a été consacrée aux ateliers doctoraux.

L'ouverture des travaux a débuté par la présentation du RUSEMEG, qui réunit les acteurs/actrices de la recherche et des organisations civiles qui agissent sur le terrain. Le RUSEMEG interroge toutes les disciplines et questions d'actualité au regard du genre notamment les réalités des droits socioéconomiques et d'autonomisation des femmes.

Rappel :

La femme est soumise, partout dans le monde, à des formes de discrimination allant de la simple insulte au féminicide et à des lois consacrant ces dernières. Ces droits, malgré des années de combats, ne sont toujours pas requis et le chemin parcouru n'a pas été linéaire. Les femmes sont jusqu'à aujourd'hui défavorisées, sous-représentées et peu protégées. Une étude récente du Forum économique mondial a montré qu'aucun pays n'avait encore réussi à combler l'écart entre les niveaux d'activité économique des deux sexes¹. Même les pays les mieux classés suivant l'indice d'émancipation du Forum obtiennent généralement des scores plus élevés sur la santé et le bien-être, le niveau d'éducation et l'émancipation politique des femmes que sur leur participation de façon effective à l'activité économique.

Sur le plan théorique, l'approche Genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus qui différencient et hiérarchisent les individus en fonction de leur sexe. En tant que concept, l'approche Genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe.

Cette répartition des rôles, des responsabilités, des activités et des ressources entre femmes et hommes est source d'inégalités et limite la liberté des femmes à jouir des droits humains. Ainsi, dans certains pays, les femmes restent-elles des « mineures juridiques ». Quand bien même les cadres juridiques qui instaurent l'égalité des femmes et des hommes sont en place, les femmes ne bénéficient pas forcément des mêmes droits en pratique et continuent à subir des discriminations liées aux coutumes et aux traditions. Elles subissent des inégalités dans l'accès

¹ « Classement du Forum économique mondial sur l'égalité femmes-hommes », Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD, 29 octobre 2014, femmes.gouv.fr

et le contrôle des ressources, par exemple dans l'accès à la terre, ou sur le contrôle du budget familial, dans leur liberté de parole et de mouvement, ainsi que dans leur liberté à faire des choix à toutes les étapes de leur vie.

En tant qu'objectif, l'approche Genre promeut l'égalité des droits et un accès égal des femmes aux espaces d'expression et de pouvoir, au capital humain incorporé (santé, éducation) et aux facteurs de production. L'approche Genre comprend aussi la prévention et la répression des violences fondées sur le sexe, un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous et toutes.

En tant que méthodologie, l'approche Genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives, dans une démarche participative.

Si les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas prises en compte dès les analyses de situation et les études de faisabilité dans les pays d'intervention et les sites des projets, alors toutes les données du problème ne sont pas considérées et les réponses apportées seront forcément incomplètes voire négatives pour certaines catégories de la population dont les femmes, en créant à terme des effets pervers non prévus.

L'approche Genre et développement vise à rendre visibles les inégalités afin qu'elles soient intégrées directement dans les politiques, programmes et projets de développement dans le but de promouvoir l'égalité des droits qui est une condition d'un développement humain durable.

Les objectifs du séminaire ont ainsi été rappelés : dans le contexte des crises actuelles (politique, économique, sociale, géopolitique), où les précarités sont multiples et où les vulnérabilités s'accroissent, nombre d'études montrent que les femmes sont touchées au premier plan et que les inégalités entre les femmes et les hommes se creusent de plus en plus en matière de droits, d'accès aux ressources économiques, politiques et sociales et de contrôle de ces ressources.

Si la scolarisation des femmes s'est développée ces dernières décennies dans nombre de pays de la Méditerranée, toutefois, un écart notable demeure entre cette entrée croissante des femmes diplômées sur le marché du travail et leur accès à l'emploi.

Donnée essentielle pour la réalisation de l'égalité réelle, l'emploi des femmes est un facteur-clé pour la promotion de leur statut. Néanmoins, force est de constater que le taux de participation des femmes dans les économies nationales reste faible et sous-évalué, notamment dans les pays du sud de la Méditerranée. Ces constats **indiquent** que les rapports inégaux entre les sexes et le renforcement des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes **persistent**.

Les communications présentées ont permis aux associations partenaires d'introduire et de mettre en pratique les outils et les concepts d'autonomisation, pour l'accompagnement des femmes de leurs régions à la création d'activités génératrices de revenus.

Au Maroc, les associations féministes critiquent fortement le plan gouvernemental, baptisé "Ikram" (connotant : « l'aumône » ou « la charité »), lancé pour la période 2012-2016, par lequel l'actuel gouvernement affiche son ambition d'institutionnaliser l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques gouvernementales.

Outre la référence à « la charité » et à « l'aumône » qu'elles rejettent, les féministes marocaines mettent l'accent notamment sur l'absence d'une réflexion et d'une démarche à partir du genre qui empêche une réelle prise en compte des discriminations et des inégalités qui touchent les femmes. Au cours du séminaire, plusieurs responsables associatifs ont confirmé ce point de vue.

Dans le domaine économique, au Maroc comme dans la plupart des pays au sud de la Méditerranée, les femmes sont de plus en plus reléguées dans les secteurs d'activité non structurés et particulièrement concernées par le secteur de l'informel. Sur le marché du travail, on les retrouve majoritairement dans les emplois précaires, sans qualification ou sous-qualifiés. Dans ce contexte, on observe que l'accès des femmes à l'emploi n'assure pas automatiquement leur autonomisation.

Dans la première communication introductive intitulée « Le concept d' 'autonomisation' : entre ambivalence et pertinence »-les deux-intervenants sont revenus sur la genèse de l'utilisation du mot autonomisation. Cette réflexion théorique a pu servir de cadre à l'ensemble des débats.

L'après-midi fut consacrée aux travaux des associations : 9 d'entre elles ont pu développer les activités menées dans le cadre du thème traité. D'après l'analyse des fiches d'évaluation, plusieurs parmi les associations participant au séminaire affirment que c'est la première fois qu'elles font un exercice de communication, en présentant leurs travaux devant une assistance constituée d'une part d'acteurs/actrices de terrain, travaillant sur l'autonomisation économique des femmes, et d'autre part de chercheurs universitaires. Leur constat quotidien quant aux freins et aux obstacles qui empêchent les femmes de s'épanouir, de s'émanciper, ou de jouir des mêmes droits socio-économiques est qu'ils sont à relier au statut de la femme dans la société. Les inégalités juridiques sont dues au conservatisme, notamment religieux et à l'absence d'une volonté politique réelle. Pour en finir avec les lois discriminatoires, les acteurs associatifs proposent de se conformer aux conventions internationales, et pactes internationaux, ratifiés et dont le Maroc, dans la constitution de 2011, affirme la suprématie sur les lois nationales.

Notons qu'à travers les communications présentées sur les études en Algérie, et en Tunisie, les associations marocaines constatent que les femmes vivent la même situation de discrimination et rencontrent les mêmes obstacles pour leur autonomisation. De ce fait, une multiplication des échanges d'expériences et de mutualisation des efforts seraient un atout pour leur action sur le terrain.

Dans ce cadre, des propositions ont émergé, sur la nécessité de continuer la mise en place des programmes d'autonomisation économique dans le monde rural, de continuer le plaidoyer pour lutter contre les discriminations juridiques à l'encontre des femmes, sur la participation politique, la prises de décision et l'empowerment économique.

Pendant la deuxième journée du 28 mai, un atelier doctoral s'est tenu de 9h à 14h. Cet atelier s'est composé de 3 groupes :

- Groupe A : 12 participant-e-s ;
- Groupe B : 22 participant-e-s ;
- Groupe C : 16 participant-e-s.

Cette répartition a été effectuée par la professeure Zohra MEZGUELDI en accord avec les autres enseignantes sur la base des thématiques : Droit, Economie, Sciences Humaines et sociales.

2. Contenu

2.1 Résumé des aspects les plus significatifs des différentes sessions

L'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité entre les sexes, l'éradication de la pauvreté et vers une croissance économique. La participation de ces dernières à la vie économique et l'accroissement de leur pouvoir d'action dans ce domaine sont essentiels pour renforcer leurs droits, leur permettre d'avoir la maîtrise de leur vie et d'exercer une influence au sein de la collectivité. Pourtant, elles restent touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la discrimination et l'exploitation. Elles se heurtent souvent à des inégalités tenaces par rapport aux hommes et certaines d'entre elles connaissent des situations d'exclusion multiples.

Cette discrimination basée sur le genre condamne alors souvent les femmes à des emplois précaires et mal rémunérés et ne permet qu'à une faible minorité d'entre elles d'atteindre des postes élevés. Elle restreint également l'accès des femmes aux actifs économiques tels que les terres et les emprunts. Elle limite leur participation à l'élaboration des politiques économiques et sociales. Enfin, du fait que les femmes se chargent de l'essentiel des tâches ménagères, il ne leur reste souvent que peu de temps pour exploiter de nouvelles perspectives économiques.

Dans le monde, les femmes effectuent les deux tiers du nombre d'heures de travail rémunéré et non rémunéré. Elles produisent plus de la moitié des aliments, mais ne gagnent que 10 % du revenu total, possèdent moins de 2 % des terres, reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. L'égalité salariale n'existe dans aucun pays. La situation des femmes au Maroc, en Tunisie, au Liban a été détaillée.

Les profils économiques des femmes marocaines se déclinent dans différents espaces clés de l'économie nationale: secteur de l'emploi formel, secteur de l'emploi informel, entrepreneuriat et économie solidaire et sociale. Les données chiffrées disponibles dévoilent des réalités caractérisées par des écarts criards entre les hommes et les femmes.

A partir d'un bref diagnostic de la situation socio-économique des femmes en Tunisie, basé sur des études nationales, régionales et internationales récentes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, la précarité de l'emploi, nous avons cerné les freins que rencontrent les femmes tant sur le plan législatif que exécutif. Un focus a été fait sur une catégorie spécifique de « femmes micro-entrepreneuses » en présentant un retour sur expérience de Enda inter-arabe.

Par exemple, les femmes libanaises représentent 53% de la population, elles sont aussi éduquées et diplômées que les hommes. Nous les trouvons généralement dans le domaine de l'enseignement et elles sont moins présentes que les hommes dans les instances dirigeantes et les conseils d'administration. En effet, nous devons relever que même au sein du domaine de

l'enseignement, plus nous montons dans la hiérarchie du corps professoral moins nous retrouvons les femmes. Ceci nous permettra de réfléchir s'il s'agit d'une réelle avancée dans la vie professionnelle et active des femmes. Ce sont les facteurs socio-culturels et les stéréotypes de genre, mais également les législations et les réponses juridiques inadéquates, l'impunité dans certains cas, la non-reconnaissance des droits et le manque de services à l'égard des victimes qui limitent la participation des femmes à la vie économique.

Au Liban, malgré l'avancement de la société, celle-ci reste fondamentalement masculine. La culture libanaise réserve toujours le domaine public, politique et économique aux hommes. Ainsi, la femme libanaise n'a pas accès à tous les postes (moins de 5% des postes qui exigent une prise de décision) et n'est pas fortement représentée dans le système politique. Elle est également soumise à une différence de rémunération (-30 à 40%) et à des obstacles liés à la difficulté de conciliation entre sa vie familiale et professionnelle.

2.2. Résultats et conclusions sur la thématique du séminaire

L'emploi des femmes a été identifié comme une donnée essentielle pour la réalisation de l'égalité de chances et comme un facteur crucial pour la promotion du statut de la femme et pour l'éradication de la pauvreté. En dépit des efforts réels déployés ces dernières années (conjointement par les autorités publiques et la société civile) le taux de participation des femmes dans l'économie nationale reste néanmoins faible et sous-évalué. Une frange de la population se concentre, de plus en plus, dans les secteurs d'activité non-structurés.

L'utilité du concept de genre dans le contexte du débat autour de l'autonomisation est qu'il permet de questionner un « ordre social au sein duquel les ressources et le pouvoir économique, politique et culturel sont inégalement répartis (Lorber, 1994) ».

Le domaine de l'économie solidaire a focalisé notre attention. Deux questionnements majeurs nous ont interpellés :

Alors que l'investissement grandissant des femmes dans l'économie sociale et solidaire s'observe et que l'économie de marché est de plus en plus globalisée, comment se fait alors l'insertion des femmes, défavorisées à la base par des ancrages de différentes discriminations sexistes, qui amenuisent foncièrement les chances de l'épanouissement de leurs droits socioéconomiques ?

Pourquoi ce choix de "prédilection", pour ne pas dire de "destinée" ou choix dit adéquat et pertinent de l'économie solidaire pour l'insertion des femmes dans le marché de l'emploi et dans les différents espaces économiques ? Quelle philosophie et quels soubassements soutiennent ce regard et cette orientation de plusieurs pays -dont le Maroc-, notamment observable et de plus en plus prônée comme voie royale d'autonomisation des femmes ?

La création d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus est une possibilité pour les femmes de créer leur propre emploi déclaré sur un marché du travail dans lequel elles ne sont pas prioritaires ou sont parfois directement exclues.

En conclusion, nous remercions et félicitons les organisatrices et leurs partenaires (l'EGE et les doctorant-e-s de la formation doctorale Genre, Société et Culture de l'Université Hassan II de Casablanca) ainsi que l'équipe du Forum Femmes Méditerranée.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DOCTORAL DU SÉMINAIRE DE RECHERCHE SUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES LE 28 MAI 2015, RABAT

Dans le cadre du séminaire de recherche qui a eu lieu à l'École de Gouvernance et d'Économie de l'Université Polytechnique Mohamed VI à Rabat (Maroc) à l'initiative du Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre et les femmes - RUSEMEG, 20 doctorants-es de la région euro-méditerranéenne ont participé à un atelier doctoral. Les doctorants-es ont exposé l'avancée de leurs thèses et bénéficié des recommandations de professeurs-res et chercheurs-ses spécialisés-ées dans le genre par rapport aux méthodologies de présentation d'un travail scientifique. Le but de l'atelier était, dans un esprit de dialogue et de partage, de discuter sur la question de l'égalité entre les sexes entre chercheurs-ses, professeurs-res, doctorants-es et acteurs-rices de la société civile, en vue d'approfondir la réflexion sur cette problématique.

Les doctorants-es qui sont intervenus-ues dans l'atelier étaient :

Économie et Emploi :

- **Graidia Kaouther.** Faculté des Sciences Sociales et Humaines Université Tunis I, Tunisie. "Les jeunes: constructions identitaires et reconnaissance par le travail".
- **Mohammed Hamzaoui.** Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc. "Femmes, employabilité, et dynamiques entrepreneuriales au Maroc: contribution à l'analyse et l'évaluation des dispositifs de soutien à l'accès des femmes à un travail décent".
- **Youssef Bouataoun.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Métiers d'artisanat au Maroc: organisation socioprofessionnelle et transformations socioéconomiques sous l'angle de l'égalité et l'équité de genre".
- **Lamia Bennani.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Femmes cadres au Maroc: leviers et freins dans l'accès aux hauts postes de direction".

Éducation et Formation professionnelle :

- **Imane Ennabili.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "La recherche et la formation en matière de genre dans l'Université marocaine: état des lieux, enjeux et perspectives dans l'Université Hassan II de Casablanca".
- **Marya Khtira.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Genre et gouvernance des universités au Maroc: Contribution à la question de la représentativité des femmes dans les instances de gouvernance et ses enjeux".
- **Zouhair Gassim.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Genre et éducation sexuelle dans le système éducatif marocain".
- **Soundoss Sabri.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Les ressources humaines universitaires sous le prisme du genre".

Droits civils et Vie politique :

- **Meritxell Joan Rodríguez.** Universitat de Barcelona, Espagne. "L'hybridisme inhérent aux identités – individuelles et nationales – construites sur la base de déplacements de population".
- **Sanaa Tifak.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Genre et institution du mariage au prisme des réseaux sociaux".

6

L'Axe 1 « Renforcer les capacités des acteurs de l'égalité » fait partie du projet « Femmes d'avenir en Méditerranée » financé par le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, et du projet « Développer l'autonomie des femmes », labellisé par l'Union pour la Méditerranée.

En partenariat avec:



Financé par:



Labellisé par:



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط

- **Djaouida Lassel.** Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. AMU-IREMAM. Université Aix-Marseille, France. "Les associations de femmes au prisme des inégalités du Genre en Algérie".
- **Malika Mekouar.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Genre et action publique au Maroc: cas des politiques de l'égalité d'accès aux postes de responsabilité".

Culture et Religion :

- **Asmae Ouchen.** Université Polytechnique Mohamed VI, Rabat, Maroc. "Transidentité et inversion des rôles du genre dans la littérature marocaine d'expression française".
- **Hind Aassouli.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Valeurs et représentations du genre dans les émissions radiophoniques au Maroc".
- **Mimouini Yosr.** Université de la Manouba, Tunisie. "Projet de musée des femmes tunisiennes".
- **Mouna Mtibaa.** Institut de Presse et des Sciences de l'Information, Manouba, Tunisie. "Féminisation du Journalisme: Analyse des pratiques journalistiques et du traitement de l'Information selon le genre social".
- **Myriem Narjis.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Genre et communication numérique: études sociologiques sur l'usage genre et les stéréotypes sexués au sein des réseaux sociaux".
- **Wafaa Ziti.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Le discours du féminisme islamique au Maroc: enjeux de la modernité islamique".
- **Saadia Taouki.** Université Hassan II de Casablanca, Maroc. "Manifestations plurielles de l'identité féminine hétéronormative dans le roman marocain d'expression française".

Santé et Vie affective et sexuelle :

- **Fatima Zahra Khaya.** Université Hassan II Casablanca, Maroc. "Genre et santé reproductive dans le secteur public au Maroc. Approche par indicateurs de suivi, de performance et de contrôle".

Rapport d'évaluation des ateliers doctoraux

Groupe A:

Cet atelier était composé de 12 doctorant-e-s dont les sujets de thèse étaient très diversifiés et touchaient plusieurs domaines. Certains sujets portaient sur l'éducation, d'autres sur la santé reproductive, d'autres sur la littérature, sur l'économie, sur les questions liées à la famille, sur le journalisme et sur le droit. Mais, ils ont tous pour objectif de traiter la question du genre et plus spécifiquement le rôle de la femme et sa place dans l'un des domaines déjà cité.

En effet, que ce soit au niveau de l'éducation, ou de l'accès des femmes aux services de soins de santé, ou du partage des tâches dans les rapports familiaux, ou la difficulté de l'accès aux ressources par les femmes, ou l'octroi de tous les droits et la protection nécessaire leur permettant de se libérer pour avoir accès au domaine économique, ou enfin au niveau du problème des stéréotypes de genre ancrés dans le domaine du journalisme, les femmes trouvent des freins à leur autonomisation économique. Elles restent dans une position de dépendance, d'infériorité, de peur de se libérer. Elles restent soumises à la maltraitance, la souffrance et aux stéréotypes de genre et aux préjugés qui normalisent leur vie. De ce fait, les femmes n'auront pas facilement accès à la vie économique et au domaine de travail et n'auront pas alors une émancipation économique.

Groupe B :

Cet atelier était composé également de 12 doctorant-e-s dont les sujets de thèse touchaient aux domaines économique, politique et social.

Ces sujets portaient plus spécialement sur : l'inégalité socioprofessionnelle et socioéconomique entre les sexes, la répartition sexuée des tâches, la difficulté pour une femme de concilier entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, les stéréotypes de genre et la non-reconnaissance du statut égal entre hommes et femmes artisans, le problème de la non-représentation des femmes dans la hiérarchie administrative et au sein des universités. Le même problème se trouve également dans les postes de prise de décisions dans le domaine politique et économique. Le problème du chômage touche plus les femmes. Le problème du harcèlement sexuel au travail et ses conséquences préjudiciables à l'égard des femmes. Toutes ces conditions constituent un obstacle à l'accès des femmes au domaine professionnel, au développement d'une carrière et elles freinent l'indépendance financière de la femme et son émancipation économique.

Groupe C :

Au sein de cet atelier doctoral, il y avait 13 doctorant-e-s. Ils ont présenté leurs travaux de recherche portant sur le domaine de la littérature, l'usage des nouvelles technologies et des médias analysés sous le prisme du genre et de son impact sur l'autonomisation des femmes en essayant de trouver de nouvelles terminologies, analyses et solutions qui renforcent l'image des femmes et leur permettent de s'émanciper.

Les doctorant-e-s ont débattu la question suivante : comment changer à travers l'écriture, les réseaux sociaux et le cinéma, l'image de la femme et de l'homme ? Elles/ils ont conclu qu'il doit y avoir une déconstruction et ensuite une reconstruction des identités de genre et plus spécifiquement de la notion de masculinité et de féminité. Ceci peut par la suite changer les visions, les mentalités, les réglementations dans la vie quotidienne des femmes qui auront, de ce fait, plus de droits. On pourra dès lors parler d'une égalité entre les sexes, dont l'une des retombées est l'émancipation économique des femmes.

Conclusion :

Tous les domaines confondus (sociologique, économique, financier, juridique, littéraire et artistique, etc.) se retrouvent sur la question des obstacles et des discriminations auxquels les femmes sont confrontées. Ces inégalités, ces disparités, ces violences et ces freins maintiennent les femmes dans une position d'infériorité par rapport aux hommes. Ils justifient l'inégalité et l'iniquité entre les sexes, la perpétuent et empêchent alors l'accès égal entre hommes/femmes à tous les domaines, les postes, les tâches et les droits.

Tous ces obstacles conduisent finalement à empêcher l'autonomisation économique des femmes et constituent un frein à leur accès à la vie économique et à leur indépendance économique et financière. Les sujets de thèse abordés par les doctorant-e-s au sein des 3 ateliers doctoraux aboutissent à cette conclusion qui les unit dans ce travail pour essayer de trouver de nouvelles solutions. C'est pourquoi les études de genre sont aujourd'hui indispensables dans tous les domaines de la vie pour démontrer théoriquement et mettre en pratique la nécessité d'établir une réelle égalité entre les sexes afin d'atteindre une démocratie effective et le partage des droits et des responsabilités entre les êtres humains quel que soit leur sexe. D'où l'importance de ces ateliers doctoraux qui permettent aux doctorant-e-s et aux professeur-e-s d'élargir leurs idées, de trouver de nouvelles pistes et de coopérer ensemble dans le but d'atteindre l'égalité réelle au sein de nos sociétés.